



**APPARTEMENT DE 3 PIECES  
n° 42 au 4ème étage**

ENTREE	4.71 m <sup>2</sup>
SEJOUR / CUISINE	27.61 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	11.67 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	9.65 m <sup>2</sup>
SDB	5.40 m <sup>2</sup>
WC	2.59 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>61.63 m<sup>2</sup></b>
BALCON 1	13.55 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXES</b>	<b>75.18 m<sup>2</sup></b>

**LEGENDE**

AP	allège pleine		sèche-serviette
AV	allège vitrée	R	réfrigérateur
VR	volet roulant	LV	lave vaisselle
GC	garde corps	LL	lave linge
	soffite/faux plafond	C	cuisson
ETEL	esp tech elec du logt	TRI	tri sélectif
PL	placard	LC	linéaire complémentaire
	robinet de puisage		
	fenêtre		pf coulissante
			pf

Conformément à la réglementation, ce plan est :  
 EVOLUTIF PMR

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »

Indice Jun 2025  
 Echelle :